



*L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.*

*L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.*

Mémoires  
de  
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2017/2018

8<sup>ème</sup> Série Tome XXXII



Siège de l'Académie  
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2022

**Année 2017 - 2018**



**Composition du bureau**

Madame Françoise MATHIEU, *Président*

Monsieur Patrick CORBET, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire Perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *Questeur*

Monsieur Philippe BERTAUD, *Questeur Adjoint*

Monsieur Jean-Marie SIMON, *Secrétaire Annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire Archiviste*